



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 avril 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 33

Convocation du Conseil Municipal :
le 30/03/2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19/04/2007

**Participation pour création de voies et réseaux rue Louis Merle -
rectification d'une erreur matérielle**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Paul SAMOYAU -
M. Robert PLANTECOTE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Elsie COLAS - M. Bernard
JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M.
Yannick TARDY - Mme Marie-Edith BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - M.
Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - M. Marc
THEBAULT - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Robert PLANTECOTE,
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Geneviève RIZZI,
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Rodolphe CHALLET,
- Rémy LANDAIS donne pouvoir à Gérard NEBAS,
- Andrée CHAREYRE donne pouvoir à Luc DELAGARDE,
- Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Marc THEBAULT,
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - Mme Jeanine BIMES -

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER - Mme Isabelle RONDEAU - M. Michel PAILLEY - M. Joël
RENOUX - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY -
Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 avril 2007

DELIBERATION D20070171

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Participation pour création de voies et réseaux rue Louis Merle -
rectification d'une erreur matérielle**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal du 23 février 2007a fixé le montant de la participation pour voiries et réseaux de la rue Louis Merle dans le secteur de la Glaie à Sainte-Pezenne.

Une erreur matérielle s'est glissée dans le calcul de cette participation au niveau de la surface des parcelles incluses dans le périmètre de péréquation. La parcelle cadastrée section KN n° 4 a été intégrée au calcul avec une surface de 1580 m² alors qu'elle est de 15 800 m². Par ailleurs, le taux de participation sur le bassin d'orage est ramené à 42 % tenant compte du FCTVA.

Le nouveau calcul s'établit comme suit :

Le programme d'équipements publics est estimé à :	1.007.375,31 €.
Compte-tenu des besoins en équipements publics nouveaux générés par les terrains constructibles compris dans le périmètre de péréquation de la PVR, le montant de la participation susceptible d'être demandé aux propriétaires ou aux constructeurs est estimé à :	496 245,40 €
L'ensemble des terrains desservis représente une surface de :	62 875 m ²
La participation calculée au m ² de surface de terrain ressort :	7,89 €/m ²

Les autres dispositions de la délibération du 23 février 2007 restent inchangées.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Prendre en compte la rectification de l'erreur matérielle et la modification du taux de participation sur le bassin d'orage).
- Approuver :
- la nouvelle participation,
- les nouveaux tableaux d'estimation des travaux (annexe 2) et de répartition de la participation (annexe 3).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER